

Thématique

Par nature, le droit de propriété et le droit des entreprises en difficulté s'entrechoquent. L'ouverture d'une procédure collective affecte le patrimoine du débiteur et gèle les droits de ses créanciers. Elle oblige à déterminer, dès que possible, l'étendue de l'actif de l'entreprise et le sort des biens qui s'y trouvent.

L'objet de ce colloque est de traiter les questions actuelles et concrètes soulevées par ce croisement de la propriété et des procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaires.

Elles s'ordonnent autour d'un double mouvement : d'une part, un contentieux abondant a trait au retour de biens dans le patrimoine de leurs véritables propriétaires à la suite de demandes en revendication ou de restitution. D'autre part, des biens se trouvant dans le patrimoine du débiteur sont transférés à des tiers par des mécanismes de garantie - fiducie ou cession Dailly - ainsi que par des réalisations d'actifs spécialement en liquidation judiciaire. Parfois, c'est l'acquisition de la propriété de biens par le débiteur à la suite de ventes ou de la levée d'option des contrats de crédit-bail qui est en cause.

En toute hypothèse, le but de cette rencontre est aussi de rechercher si une atteinte excessive n'est pas portée par ces mécanismes au droit de propriété et si celui-ci n'est pas altéré par leur survenance.

Responsable scientifique

Francine Macorig-Venier, *Directrice du CDA, Professeur Université Toulouse 1 Capitole*

Informations pratiques

CONTACT : ifr@ut-capitole.fr

LIEU DE LA MANIFESTATION : Université Toulouse 1 Capitole,
Amphithéâtre MB III
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.

Le colloque est validé au titre de la formation professionnelle des avocats. Les droits d'inscription sont de 100 euros et 28 euros de participation au déjeuner.

Colloque CDA-AJDE

Propriété et Procédures collectives

13 octobre 2017

Manufacture des Tabacs,
amphi MB III

Propriété
Réserve de propriété
Crédit-bail
CESSIONS
Biens fongibles
Revendication
Fiducie
Créances

Inscription en ligne sur <http://www.ut-capitole.fr> «rubrique Agenda»



Association des Juristes
de la Défaillance Economique

- 8 h 45 | Présentation de la journée**
 Corinne Saint-Alary-Houin, *Professeur émérite Université Toulouse Capitole, Présidente de l'AJDE*
 Francine Macorig-Venier, *Professeur Université Toulouse Capitole, Directrice du CDA*
- 9 h 00 | Rapport préliminaire**
Les procédures collectives, révélatrices des limites de la propriété ?
 Julien Théron, *Professeur Université Toulouse Capitole*

I - La revendication de la propriété

Présidence : Marie-Hélène Monsérié-Bon,
Professeur Université Paris 2 Panthéon-Assas

- 9 h 20 | La détermination du revendiquant**
 Françoise Pérochon, *Professeur Université de Montpellier*
- 9 h 40 | Les biens susceptibles de revendication**
 Emmanuelle Le Corre-Broly, *Maître de conférences Université de Nice* et Eugénie Fabriès-Lecea, *Maître de conférences Université Toulouse Capitole (Biens situés à l'étranger)*
- 10 h 15 | Discussion & pause**
- 10 h 30 | TABLE-RONDE : La procédure et les modalités de la revendication**
 présidée par Gérard Jazottes, *Professeur Université Toulouse Capitole*
- 10 h 40 | La preuve et la publicité de la propriété**
 Maître Marc Labarbe, *Commissaire-priseur*
- 11 h 00 | L'acquiescement et l'ordre des restitutions (biens fongibles)**
 Maître Alix Brenac, *Mandataire judiciaire*
- 11 h 15 | Le sort des biens non revendiqués**
 Maître Béatrice Amizet, *Mandataire judiciaire*
- 11 h 30 | Discussion**

12 h 00 | Déjeuner

II - Le transfert de la propriété

Présidence : Christian Bastide, *Président, Tribunal de Commerce de Toulouse*

- 14 h 00 | Fiducie : utilisation et perspectives d'évolution**
 Adrien Tehrani, *Maître de conférences, Université de Montpellier* et Maître Guy Azam, *Avocat*
- 14 h 30 | Le transfert des créances par la cession Dailly**
 Lionel Andreu, *Professeur Université de Poitiers*
- 14 h 50 | Acquisition de la propriété par le débiteur (Levée d'option du crédit-bail ; ventes en cours)**
 Pierre-Michel Le Corre, *Professeur Université de Nice ; Juge-commissaire du Tribunal de commerce de Toulouse*
- 15 h 30 | Discussion & pause**
- 16 h 00 | TABLE-RONDE : Questions d'actualité sur le transfert de la propriété des biens du débiteur**
 présidée par Jocelyne Vallansan, *Professeur et Conseiller à la Cour de cassation*
- 16 h 15 | Régime applicable**
 Francine Macorig-Venier, *Professeur Université Toulouse Capitole*
 Pratique des juges-commissaires, *Juge-commissaire du Tribunal de commerce de Toulouse*
- 16 h 45 | Les voies de recours**
 Olivier Staes, *Maître de conférences, Université Toulouse Capitole*



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE

Propriété et Procédures collectives